

« aimez vos proches,
nous nous chargeons du quotidien »

Survivants de la Shoah



« Comment apporter une aide
complémentaire indispensable
aux victimes de la shoah ? »

*adiam solidarité a vu le jour en 2012 afin de répondre à une demande spécifique de la **CLAIMS CONFERENCE** et de la **FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA SHOAH**.*

Grâce à des relations privilégiées avec ces deux Institutions, et en fonction de certains critères d'éligibilité, **adiam solidarité peut vous apporter :**

- Des heures gratuites en complément d'une prise en charge publique de maintien à domicile,
- Un soutien psychologique à domicile

Contactez-nous au **06 64 18 34 73**
ou bien sur contact@adiam.net,

Une psychologue se rendra à votre domicile pour l'évaluation et la constitution de votre dossier.



Le saviez-vous ?

Si vous êtes titulaire d'une indemnisation au titre de persécuté ou survivant de la shoah, vous pourrez bénéficier des services de adiam solidarité.

Notre mémoire et respect de nos valeurs

Notre histoire et notre expérience nous permettent aujourd'hui d'avoir une vision complète du maintien à domicile et de l'aide à la personne.

Grâce à notre démarche qualité, à la coordination de nos professionnels et aux nouvelles technologies, nous savons répondre à chaque situation.

Face à la solitude ou au désarroi, notre éthique professionnelle et humaniste s'inspire des valeurs universelles du judaïsme et de la charte des droits et libertés de la personne.



ועידת התביעות
Claims Conference
Conference on Jewish Material Claims
Against Germany

Fondation
pour la
Mémoire
de la
Shoah

**adiam solidarité intervient
sur tout Paris
et proche banlieue**

Nous contacter
06 64 18 34 73